

LE JARDIN LALANNE : POURQUOI NE PEUT-IL PAS ÊTRE MAINTENU À SON EMPLACEMENT ACTUEL ?

Le déplacement du jardin d'aventures est à la fois le résultat :

- du diagnostic porté sur le site
- des orientations arrêtées à l'issue des études de définition en faveur d'une valorisation de l'espace public par l'amélioration de la continuité des cheminements
- de l'évolution du projet de rénovation des Halles et de la Canopée en particulier
- des nécessités de mise en œuvre du projet
- de l'état actuel du jardin d'aventures

1 - Le diagnostic porté sur le site des Halles

Le site des Halles souffre d'une image dégradée qui tient notamment au défaut de lisibilité de ses espaces publics, à leur fragmentation, au caractère chaotique des itinéraires qui le parcourent. Ces difficultés se manifestent :

- au sein des espaces souterrains, notamment au niveau des accès au pôle de transport
- en surface, le long de certains itinéraires encombrés par les trémies d'accès à la voirie souterraine (rue des Halles et place Marguerite de Navarre, rue de Turbigo, rue Coquillière, rue du Renard)
- dans le jardin, du fait de son relief marqué (périphérie de la place René Cassin, périmètre des serres tropicales), des obstacles créés par les nombreuses émergences techniques (ventilation et issues de secours) et des enclaves que constituent les aires de jeux, clôturées et parfois décaissées par rapport au nivellement courant (jardin "des Rhinocéros" et jardin Lalanne)
- entre le jardin et le secteur de l'ancien Forum, qui ne présentent pas de covisibilité ni de liaison directe fonctionnelle : l'accès au débouché confidentiel existant initialement a été condamné du fait de difficultés de gestion, dues à sa position en tranchée le long du jardin.

2 - Les orientations générales du projet arrêtées à l'issue des études de définition.

- Une stratégie de réaménagement du quartier des Halles a été choisie à l'issue des études de définition. Il s'agit d'un projet urbain global, pensé à l'échelle d'un site s'étendant de la rue du Louvre jusqu'à Beaubourg, réorganisant les parcours et établissant une nouvelle relation entre la surface et le monde souterrain. Une nouvelle cohérence est proposée entre le jardin et la future émergence du forum (devenue maintenant la Canopée) et la grande dimension du lieu est mise en avant, se substituant à la logique du fractionnement. Ce projet a pour ambition de concilier les différentes échelles du site : les échelles métropolitaine, urbaine et riveraine.

– La restitution des continuités urbaines constitue un des objectifs principaux du projet. Les avantages qui en résulteront bénéficieront à tous les usagers du site, riverains mais aussi usagers métropolitains, notamment pour l'amélioration de l'insertion urbaine du pôle de transport

– Le jardin Lalanne se trouve placé à un point stratégique pour la mise en œuvre de cette orientation : à l'articulation entre le jardin et l'ancien Forum, et au débouché des flux issus des rues Montorgueil et Montmartre qui drainent les quartiers situés au nord du site.

3 - Le développement du projet Canopée

Le projet "Canopée", retenu à la quasi unanimité du jury à l'issue d'un concours international, repose sur un dialogue entre le jardin et un nouveau bâtiment emblématique : par la mise en scène du cheminement entre la place basse et le jardin et par le jeu de mimétisme entre le volume des plantations et celui du bâtiment. C'est ce que souligne l'intitulé du projet "la Canopée".

Du fait de l'opacité visuelle de ses masses végétales, de sa situation décaissée par rapport au nivellement courant du jardin et de son caractère clôturé, le maintien du jardin Lalanne entre en contradiction avec l'objectif de mise en relation des espaces souterrains et de leur émergence avec le jardin et s'oppose aux intentions des concepteurs.

4 - Les nécessités de mise en œuvre du projet

- Les différents volets du projet de rénovation des Halles (Canopée, circulations verticales, jardin, voirie souterraine et de surface) constituent un chantier considérable, sur un site exigu, d'accès malaisé et présentant de fortes contraintes liées au maintien de l'activité des équipements. La mise en place des installations de chantier fixes nécessitera la mobilisation d'aires importantes. La construction de la Canopée nécessite la mise à disposition d'une zone immédiatement contiguë au chantier pour permettre la mise en place des éléments structurels de grande portée de celle-ci, l'évolution des engins et l'installation des moyens de levage, et assurer la desserte et le stockage des matériaux et matériels indispensables à la réalisation de cet important ouvrage. La totalité de l'emprise située immédiatement à l'ouest du Forum, incluant le périmètre du jardin Lalanne, devra être affectée à cet usage pendant la durée du chantier.

- Le décaissement du jardin Lalanne permettra de faire passer les réseaux nécessaires à l'installation de la base vie.

5 - L'état actuel du jardin d'aventures

Le jardin d'aventures a été conçu au début des années 80, à une époque où la réglementation concernant la sécurité des aires de jeux était assez sommaire. Celle-ci s'est depuis considérablement renforcée et la plupart des aires de jeux de cette époque sont maintenant confrontées à la nécessité d'une mise aux normes.

Deux expertises menées successivement par des bureaux de contrôle différents ont montré qu'une grande partie des installations n'était pas conforme. Des travaux ont été menés et certains jeux ont pu être rouverts, mais pour une part importante du jardin d'aventures, la mise aux normes est soit impossible, soit d'un coût excessif.

Note technique :

Les études techniques actuellement menées sur le site du jardin Lalanne montrent que le déplacement du jardin d'aventures n'engendre pas d'inconvénients pour la réutilisation de l'espace qu'il occupe actuellement. En effet, du fait de son positionnement essentiellement à l'aplomb de la station de la ligne 4 du métro et du barreau central de la voirie souterraine, il comporte un nombre très réduit d'émergences et aucune issue de secours. Ces deux espaces souterrains sont par nature complètement indépendants en termes techniques par rapport au jardin. Les deux petites ventilations débouchant dans la partie "monde antique" ne gêneront en rien l'installation de nouveaux usages, d'autant qu'elles pourront aisément être dévoyées du fait de la profondeur importante existant à cet endroit.